



Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets

À publier immédiatement

COMMUNIQUÉ

La gestion écologique et démocratique des déchets : Un défi pour les partis

Montréal, le 12 mars 2007 - Dans le cadre de la campagne électorale, le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED) a fait le bilan de ses attentes lors d'une conférence de presse organisée par le Réseau québécois des groupes écologistes.

Tout d'abord, afin de pallier aux constats du vérificateur général du Québec dévoilés en décembre 2006 à l'effet que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs n'était pas en mesure d'assurer une gestion sécuritaire des dépotoirs, le Front commun propose d'augmenter le nombre d'inspecteurs dédiés à l'application de la *Loi sur la qualité de l'environnement* et de ses règlements correspondants. Ensuite, dans une perspective de réduction de la quantité d'ordures envoyées dans les lieux d'enfouissement et les incinérateurs, le FCQGED propose aux partis politiques d'adopter des mesures législatives visant, d'une part, à rendre obligatoire la récupération dans toutes les entreprises et les institutions québécoises, et d'autre part, d'interdire l'enfouissement de matières organiques, comme l'a fait la Nouvelle-Écosse dès 1996, afin de favoriser le compostage et d'éliminer la pollution liée au biogaz et au lixiviat.

Par ailleurs, dans le but de favoriser la participation citoyenne lors de consultations publiques, le Front commun espère que le parti au pouvoir respectera davantage les recommandations du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et qu'aucun projet de loi ne sera adopté sous le bâillon. « Nous attendons de nos élus qu'ils favorisent des pratiques démocratiques plutôt que de rejeter du revers de la main le travail louable visant l'atteinte de compromis qui s'effectue lors d'audiences publiques ou de commissions parlementaires », a affirmé M. Robert Ménard, directeur général du FCQGED, en ajoutant que le prochain gouvernement devrait aussi mandater le BAPE pour donner suite à la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* qui se terminera pendant leur mandat.

À propos du FCQGED

Depuis 16 ans, le FCQGED, qui représente 83 organisations issues de 14 régions, réalise sa mission de promouvoir la qualité de l'environnement par la recherche, l'information, la formation et la mobilisation concernant la gestion écologique des déchets en se basant sur le principe des 3R (réduction, réutilisation, recyclage), la responsabilisation, la régionalisation et la démocratisation.

- 30 -

Source : M. Robert Ménard, directeur général
(514) 396-2686
info@fcqged.org